



Effectif : 32 élèves
(variable selon les années)

OBJECTIFS :

Une formation professionnalisante, votre avenir en vert !

La formation prépare au bac professionnel "aménagement paysagers", un diplôme de niveau 4. Elle permet :

> de découvrir en seconde, les trois secteurs professionnels que sont le paysage, la forêt et les espaces naturels et ruraux pour ensuite vous spécialiser en 1ère et terminale dans le domaine des aménagements paysagers.

Vous maîtriserez ainsi les techniques d'aménagement et d'entretien des espaces paysagers, de tailles et de fonctions très variées : jardin d'agrément, jardins thérapeutiques, jardins nourriciers, aménagements et parcs urbains, espaces récréatifs et sportifs, bords de cours d'eau...

> d'apprendre à organiser un chantier (préparer le matériel, réceptionner les plants et les matériaux...), à assurer la sécurité, à utiliser les matériels nécessaires, à reporter un plan sur le terrain pour mettre en place végétalisation et infrastructures (allées, murets...), à gérer une équipe, à entretenir pelouses, massifs, arbres et arbustes.

> d'obtenir différentes attestations importantes pour la pratique du métier (certificat de sauveteur secouriste du travail, attestation valant CACES® et certificat Certiphyto d'utilisation à titre professionnel de produits phytopharmaceutiques).

Elle offre également une formation générale qui favorise l'adaptation à l'évolution du contexte de travail : formation scientifique, humaniste, culturelle et citoyenne.

Une fois le bac en poche, l'élève peut s'engager directement dans la vie active dans un secteur qui recrute, au sein d'une entreprise de travaux paysagers ou d'un service espaces verts d'une collectivité publique : chef de chantier ou d'équipe, ouvrier paysagiste hautement qualifié, jardinier paysagiste, ouvrier paysagiste en milieux naturels, conducteur d'engins, maçon du paysage, paysagiste d'intérieur.

La poursuite d'études est également possible (BTSA aménagement Paysager, BTSA Technico-Commercial Univers du Jardin et des animaux de Compagnie...). Après le BTSA il est encore possible de poursuivre : en licence professionnelle ou même, en fonction de vos résultats, dans une grande école du paysage.

CONDITIONS D'ADMISSION :

> **En seconde professionnelle** : après une **classe de troisième** selon la procédure dématérialisée d'orientation et d'affectation (AFFELNET) définie par l'Éducation nationale.

> **En première professionnelle** :

- Après une seconde professionnelle ou générale
- Après une première d'une autre option (sur entretien).
- Après un diplôme de niveau 3 dans le secteur de l'aménagement (ex: BPA ou CAPa "Jardinier Paysagiste").

NOS PLUS ET SPÉCIFICITÉS :

- De nombreuses options spécifiques à l'enseignement agricole sont proposées (*voir au verso*).
- Un lycée à taille humaine qui offre une atmosphère de travail plus intime et propice à l'apprentissage pour chaque élève.
- Une exploitation horticole grandeur nature, des parcs et espaces naturels qui servent de supports pédagogiques sur de nombreuses thématiques.
- Nos élèves peuvent obtenir, après réussite des épreuves, différents certificats très appréciés des employeurs : Attestation valant Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) de tracteurs et de minipelles, certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Un internat rénové, pouvant accueillir 200 élèves et une restauration dont les repas sont préparés directement sur place. Des activités périscolaires organisées par l'association des lycéens (ALESA), l'association sportive (AS), les professeurs d'éducation socioculturelle et d'EPS ou d'autres personnels.
- Notre lycée est labellisé E3D (*Établissement en Démarche de Développement Durable*) reconnaissant ainsi son engagement en faveur du développement durable et de l'agroécologie.

CLASSE DE SECONDE

Le programme en détail :

 30 semaines	 environ 29h / semaine
--	--

MATIÈRES	VOLUME HORAIRE MOYEN HEBDOMADAIRE
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
EG1 - Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques (<i>maths, physique-chimie, biologie-écologie, technologies informatique et multimédia</i>)	3H50
EG2 - Construction d'une culture humaniste (<i>histoire-géographie, lettres</i>)	3H
EG3 - Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde (<i>anglais, économie-gestion, éducation socioculturelle</i>)	3H40
EG4 - L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre (<i>EPS, technologies informatique et multimédia, éducation socioculturelle, enseignement moral et civique</i>)	3H30
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	
EP1 - Contexte des chantiers d'aménagement (<i>aménagement, biologie-écologie, économie-gestion, éducation socioculturelle</i>)	3H
EP2 - Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels (<i>aménagement, sciences et techniques horticoles, agroéquipement,</i>	3H30
EP3 - Spécialisation professionnelle (<i>travaux des aménagements paysagers</i>)	4H
Séquences professionnelles sur l'exploitation	3H
ENSEIGNEMENT À L'INITIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT	
EIE - " <i>Devenir citoyen et lycéen</i> "	3H
STAGES	
Stage individuel en milieu professionnel	6 semaines (<i>dont 3 prises sur la scolarité</i>)
Stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable	1 semaine
Stage collectif " <i>chantier école</i> "	1 semaine

Mise à niveau : accompagnement d'une heure hebdomadaire pour les élèves en difficulté scolaire.

Enseignements optionnels (2 enseignements maximum au choix) :

Pratiques sociales et culturelles, 3h hebdomadaires :

 Cette option permet de développer les compétences en communication de l'élève, d'offrir une ouverture culturelle diversifiée et de favoriser l'expression artistique et culturelle. Elle s'intéresse également aux formes d'information et de communication contemporaines.

Section sportive rugby :

 Entraînement de 2h par semaine, participation aux différentes compétitions UNSS et enseignement agricole. Un certificat médical réalisé par un médecin du sport et une licence dans un club affilié à la FFR sont obligatoires.

CLASSE DE PREMIÈRE & TERMINALE

Le programme en détail :

 56 semaines	 environ 28h / semaine
---	---

MATIÈRES	VOLUME HORAIRE MOYEN HEBDOMADAIRE
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
MG1 - Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel (<i>maths, physique-chimie, biologie-écologie, technologies informatiques et multimédia</i>)	4H45
MG2 - L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation (<i>lettres, documentation, histoire-géographie, enseignement moral et civique</i>)	3H45
MG3 - Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles (<i>éducation socioculturelle, anglais, lettres</i>)	3H
MG4 - Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales (<i>EPS, éducation socioculturelle, histoire-géographie, enseignement moral et civique</i>)	2H45
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	
MP1 - Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers (<i>aménagement de l'espace, biologie-écologie, économie-gestion</i>)	3H
MP2 - Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager (<i>aménagement de l'espace, économie-gestion</i>)	2H30
MP3 - Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers (<i>aménagement de l'espace, biologie-écologie</i>)	2H30
MP4 - Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers (<i>aménagement de l'espace</i>)	1H30
MP5 - Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers (<i>agroéquipement</i>)	1H15
MAP - Le jardin utile - La nature au service de l'homme	1H
Activités pluridisciplinaires (<i>aménagement, biologie, économie, agroéquipement</i>)	2H
ENSEIGNEMENT À L'INITIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT	
EIE - "Devenir acteur de sa formation, savoir-être professionnel, préparation au stage, réussir son examen et après..."	2H
STAGES & FORMATIONS	
Stage individuel en milieu professionnel	15 semaines (<i>dont 12 prises sur la scolarité</i>)
Stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable > Formation à la conduite en sécurité tracteur et minipelle > Formation sauveteur secouriste du travail	1 semaine
Stage collectif "chantier école"	1 semaine

Enseignements optionnels (2 enseignements maximum au choix) :



Pratiques sociales et culturelles, 3h hebdomadaires :

Cette option permet de développer les compétences en communication de l'élève, d'offrir une ouverture culturelle diversifiée et de favoriser l'expression artistique et culturelle. Elle s'intéresse également aux formes d'information et de communication contemporaines.



Section sportive rugby :

Entraînement de 2h par semaine, participation aux différentes compétitions UNSS et enseignement agricole. Un certificat médical réalisé par un médecin du sport et une licence dans un club affilié à la FFR sont obligatoires.



Unité d'engagement citoyen :

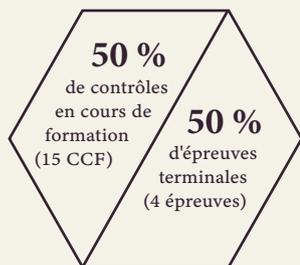
Permet de valoriser les acquis des élèves obtenus à l'occasion de situations d'engagement dans le cadre de la vie scolaire, de la vie sociale, dans l'établissement ou en-dehors de l'établissement dans une structure extérieure.



Unité de mobilité internationale :

Les élèves qui le souhaitent peuvent faire un stage à l'étranger et valider cette expérience lors d'un examen.

MODALITÉ D'OBTENTION DU DIPLÔME :



+1 ou 2 épreuves facultatives

Le BAC professionnel "Aménagements Paysagers" est un diplôme national.

Possibilité d'obtenir "l'attestation de réussite intermédiaire" en baccalauréat professionnel en fin de première.



LYCÉE HORTICOLE PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT

26 Chemin de la Bruyère 69570 DARDILLY

legta.dardilly@educagri.fr

04 78 66 64 00

www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr